



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



Les Infos du Municipal
21 décembre 2018

FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION ET PAUSE DU CONSEIL MUNICIPAL PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés au public le vendredi 21 décembre 2018 à 16h15. Ils rouvriront le lundi 7 janvier 2019 à 08h30. Il faut préciser que les employés et les employées qui prennent congé le font sur leur solde de vacances disponible. Pour les urgences (et uniquement pour celles-ci) le service de l'équipement (réseau électrique et télé-réseau) est atteignable au numéro 032 / 752 10 99 et le service des eaux TLN (réseau d'eau potable) au numéro 079 / 904 55 12. Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance le 17 décembre 2018 et reprendra ses travaux le 14 janvier 2019, au rythme d'une séance tous les 15 jours afin de respecter le calendrier établi.

Les membres du Conseil municipal ainsi que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Municipalité vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une heureuse et prospère année 2019, empreinte de succès et soutenue par une bonne santé.

CONSEIL MUNICIPAL

INITIATIVE "ARCHIVES" COMMUNIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA NEUVEVILLE

La dernière édition du Courrier de La Neuveville contenait un encart envoyé par un comité d'initiative, destiné à recueillir les signatures nécessaires à son dépôt officiel. Si une telle action s'inscrit dans un processus démocratique normal, le texte au verso de la liste de signatures contient une multitude d'affirmations contraires à la réalité susceptibles d'induire en erreur les citoyennes et les citoyens.

Contrairement aux arguments avancés par le comité d'initiative, le Conseil municipal travaille déjà depuis des années à la préservation des archives communales et des biens culturels entreposés dans l'abri PC des Prés-Guëtins dans le respect de la législation cantonale. Divers acteurs professionnels sont impliqués et les différentes tâches sont exécutées sur conseil de spécialistes (Archives cantonales, Memoriav, OSSM, etc.) ou par mandat donné à des entreprises spécialisées (Docuteam Sàrl, Abplanalp-Ramsauer AG). Le Conseil municipal déplore que le comité d'initiative avance des arguments qui ne correspondent pas à la réalité pour recueillir des signatures destinées à faire valoir leur droit d'initiative.

Par le présent communiqué, le Conseil municipal rétablit les faits :

1. Locaux d'archivage

Il est faux de déclarer que les archives communales et des biens culturels sont déposés quelque part en vrac, sans soin ni classement.

Depuis la démolition des pavillons scolaires de l'école primaire, les archives communales et des biens culturels sont entreposés dans de grandes armoires à rayonnages mobiles dans l'abri de protection civile des Prés-Guëtins. Cet aménagement a été réalisé selon les indications des spécialistes des Archives de l'Etat de Berne et avec le soutien dispensé par deux entreprises spécialisées dans le domaine de l'archivage, à savoir Abplanalp-Ramsauer AG et Docuteam Sàrl, chacune d'elles étant chargée de tâches spécifiques.

Les locaux sont adéquats et les espaces encore libres sont en cours d'adaptation en accord et en étroite collaboration avec l'OSSM (Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne). Le projet en cours prévoit entre

autres la mise à sec de toutes les conduites dans la cuisine et les locaux sanitaires. L'arrivée d'eau a déjà été arrêtée depuis longtemps dans ces lieux. Ces travaux concernent des locaux dans lesquels il n'y a à ce jour pas d'archives déposées. Ils sont séparés du local principal d'archivage. De plus, le tableau électrique actuel sera complètement refait à très court terme. Les crédits ont déjà été libérés dans ce sens par le Conseil municipal.

2. Que dit la législation cantonale concernant les archives communales ?

2.1. Ediction d'un règlement communal

La législation cantonale en matière d'archivage s'applique également aux communes. Ces dernières sont particulièrement touchées par l'Ordonnance de Direction sur la gestion et l'archivage des documents des collectivités de droit public au sens de la loi sur les communes et de leurs établissements (ODArch communes). **L'ODArch communes, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, s'applique directement à ce sujet.** Nous précisons qu'un règlement devrait voir le jour seulement dans la mesure où nos archives seraient conservées par des tiers, ce qui n'est pas le cas.

2.2. Accessibilité et consultation

Il ne faut pas confondre accessibilité et consultation. L'ODArch dit que les archives sont accessibles au public. Par "accessibles", il faut comprendre que les archives sont rangées sur des étagères ou dans des boîtes d'archives étiquetées et non pas conservées dans des caisses sans inscription, de manière à éviter que la recherche ne prenne trop de temps (réf. : Guide sur les archives communales). Comme indiqué au point 1 ci-dessus, cette exigence légale est remplie.

La consultation des archives communales est garantie conformément à la loi sur l'information du public et à la législation sur la protection des données. Pour être autorisée à consulter les archives, une personne doit en faire la demande écrite. Les autorités examinent ensuite si aucun intérêt public ou privé prépondérant ne s'oppose à cette consultation avant de donner leur aval ou de refuser la requête.

L'accès du public aux archives est donc garanti et la consultation est réglementée par les dispositions cantonales.

3. Plan d'archivage et instrument de recherche

Le fond d'archives est l'ensemble des documents

évalués comme ayant une valeur archivistique et devant être conservés durablement.

3.1. Plan d'archivage

Le plan d'archivage reflète le classement des archives, par ordre chronologique et en fonction des tâches de la commune. Il est aussi possible d'intégrer le système de classement dans le plan d'archivage. C'est cela qui a cours à l'heure actuelle pour nos archives.

3.2. Instrument de recherche

La législation actuelle demande qu'un instrument de recherche, décrivant le fond d'archives, soit élaboré et tenu à jour. Un instrument de recherche est une sorte de répertoire qui permet de déterminer l'emplacement des documents dans les archives et dans le plan d'archivage. La notion d'instrument de recherche est nouvelle. Celui-ci doit contenir la position des documents dans les archives, leur identification ainsi que leur période de création. Ce travail est actuellement en cours d'élaboration par l'entreprise Docuteam Sàrl qui œuvre sur ce dossier depuis une année déjà. Cette réalisation s'étendra sur plusieurs années. Enfin, **c'est cette entreprise qui fournit à notre commune l'instrument de recherche requis par la loi. Les dispositions légales sont ainsi respectées.**

4. Dons, collections, photos, reproductions et autres documents historiques

Les déclarations du comité d'initiative ne sont pas fondées. Il faut savoir que les locaux d'archivage accueillent déjà actuellement le Fonds photographique Pierre Hirt. Pour garantir de bonnes conditions de conservation, de documentation et d'accessibilité du Fonds photographique Pierre Hirt, les trois partenaires impliqués, à savoir le Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville, Memoriav et Mémoires d'ici, se sont accordés sur le fait de déposer ce fonds auprès de Mémoires d'ici à Saint-Imier et de procéder préalablement à sa numérisation (25'000 plaques) et à son "recatalogage". Le dépôt de ce fonds à Mémoires d'ici permettra une mise en ligne complète et une valorisation de la collection au plan national et international. Le Conseil général, dans sa séance du 5 décembre 2018, a approuvé une dépense périodique de CHF 40'000.- pendant 3 ans (120'000.- en tout), en tant que subvention extraordinaire pour le Musée d'Art et d'Histoire de La Neuveville, pour qu'il puisse assumer les travaux susmentionnés.

CONSEIL MUNICIPAL

Bon Cadeau Piscine du Landeron

Abonnements de Saison 2019
Avec Rabais de 10%

+ Tarif indigène pour les Neuvevillois
Une idée pour un cadeau de Noël !

En vente au :
Kiosque du Centre Le Landeron



Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

DECEMBRE 2018

Lundis 24, 31 9.30-11.30h

Samedi 29 9.30-11.30h

JANVIER 2019

Lundi 7 9.30-11.30h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE



Merry Christmas

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

L'administration communale de Nods sera fermée du **24 décembre 2018 au 4 janvier 2019**

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le maire au 079 249 52 41.

Les Autorités et l'administration communale présentent à tous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

ADMINISTRATION COMMUNALE

SERVICE HIVERNAL

La première neige est tombée et avec elle, nous souhaitons vous rappeler quelques règles élémentaires:

- La commune assume l'entretien hivernal pour les routes publiques communales. Il permet de créer les conditions de praticabilité des routes et d'assurer la sécurité pour autant que les véhicules soient équipés pour l'hiver et que leurs chauffeurs conduisent de manière adaptée.

- En premier lieu, c'est l'utilisateur de la route qui est responsable de sa propre sécurité et de celle des autres usagers. La législation fédérale (LCR et OCR) stipule que l'utilisateur de la route doit adapter sa conduite aux conditions et faire en sorte d'équiper son véhicule pour l'hiver, dont font partie notamment les chaînes à neige. Les conducteurs doivent s'attendre à du verglas lorsque les températures approchent de la barre du 0° et que le temps est humide.

- Le chasse-neige déblaie la neige de la chaussée. **Il n'est pas permis aux bordiers de repousser la neige sur la chaussée !** Cela est assimilable à une entrave ce que la loi sur les routes interdit.

Prudence donc dans vos déplacements et merci par avance de respecter ces règles de bon usage.

Administration communale

VŒUX DU MAIRE DE NODS

*Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,*

Seize années ont passé depuis que j'ai quitté la mairie pour la reprendre en cette année 2018.

Douze mois se sont rapidement écoulés dans le costume de Maire, costume qui s'est transformé comme la mode d'ailleurs. On administre beaucoup plus, on exige aussi, les moyens se limitent et l'autonomie communale diminue. Pour l'avenir, il va nous falloir faire preuve d'imagination, pour faire autant sans forcément avoir plus.

Après cette première constatation, il faut s'adapter. C'est chose faite, grâce au travail et à la compréhension de l'ensemble du Conseil et du personnel communal. Chacune et chacun apporte sa collaboration, son savoir et sa conscience du travail bien fait. Je remercie toutes celles et ceux qui, quotidiennement ou occasionnellement, participent pour maintenir et développer nos acquis.

Pour l'année à venir, chaque décision devra faire l'objet d'un examen financier encore plus rigoureux, et s'inscrire dans une maîtrise budgétaire encore plus stricte. Au côté des investissements financiers, nous devons aussi mobiliser l'investissement humain. Car rien ne changera, si nous-mêmes, nous ne changeons pas. Il appartient à chacune et à chacun, citoyennes et citoyens, de participer à la construction de l'avenir de notre village. Nous y reviendrons au travers des décisions importantes de l'année 2019.

Pendant cette période de fêtes, laissons de côté les petits tracas, prenons le temps de nous arrêter une fois ou l'autre pour apprécier les bons moments que nous procurent les festivités. Noël, c'est le bonheur, la douceur, mais surtout le moment de penser aux personnes qui nous sont chères, de prendre un moment pour visiter nos proches aînés et dans le besoin, afin d'apporter un peu de réconfort dans leur milieu.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, au nom du Conseil communal et de l'équipe des collaboratrices et collaborateurs, je vous souhaite, un joyeux Noël et une prochaine année remplie de joie et surtout de santé ainsi que de bonheur simple mais quotidien.

Le Maire de Nods. Willy Sunier

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 22 décembre de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



TOURNÉE DES FENÊTRES DE L'AVENT

Le jeudi 27 décembre 2018

Rendez-vous à 18 h 30 sur la Place du Village

La tournée se terminera par le traditionnel vin chaud partagé à la salle communale du Battoir

Nous remercions les personnes qui ont participé à l'action des Fenêtres de l'Avent en préparant de magnifiques figures et qui ont parfois organisé des moments sympathiques pour présenter leurs œuvres.



Le comité de la Société de développement de Nods souhaite à toutes et tous, de belles fêtes de fin d'année, un joyeux Noël ainsi que les meilleurs vœux de santé, bonheur et succès pour l'année 2019.

Société de développement, Nods



Horaires Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (1 ^{er} octobre au 31 mars) 17:00 - 19:00 (1 ^{er} avril au 30 septembre)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES



4^{ème} trimestre 2018

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

22 décembre

L'administration communale

Consultez gratuitement
la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch

Meilleurs vœux pour 2019

Le Conseil communal et l'administration communale remercient les citoyennes et les citoyens de la Commune mixte de Plateau de Diesse de leur confiance, forment leurs meilleurs vœux pour les Fêtes de fin d'année et leur souhaitent tout le meilleur à l'aube de l'année nouvelle.



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE, DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES ET DES DÉCHETTERIES



En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du **lundi 24 décembre 2018 au mardi 2 janvier 2019 y compris**.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

La halle polyvalente de Prêles, quant à elle, sera fermée du **lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019**.

Les déchetteries de Diesse et Prêles seront fermées **les mercredis 26 décembre 2018 et 2 janvier 2019**.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019.

L'administration communale

DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 11 DÉCEMBRE 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée communale du 11.12.2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'Administration communale, située à Prêles,

du **17 décembre 2018 au 17 janvier 2019**.

Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet :

<http://www.leplateaudediesse.ch/la-commune/assemblees-communales>

L'administration communale

ÉLECTION À LA VICE-MAIRIE POUR 2019

Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer aux citoyennes et citoyens que, dans sa séance du 10 décembre 2018, il a nommé Mme Alexia Lecomte à la vice-mairie pour l'année 2019. Il lui souhaite plein succès dans cette fonction.

L'administration communale



COMMUNE MIXTE DE
PLATEAU DE DIESSE



Mise au concours

Le Département des travaux publics de la **COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE** recherche

Pour le **1^{er} août 2019**

et pour une durée déterminée de trois ans

1 apprenti

Agent d'exploitation

(orientation conciergerie, ou voirie et espaces verts)

Vous êtes adroit de vos mains ?

Vous avez le goût du travail en plein air ?

Vous recherchez un apprentissage attractif dans un environnement passionnant ?

Alors, nous nous réjouissons de recevoir votre lettre de motivation, accompagnée du formulaire de candidature, des copies de vos bulletins scolaires et de vos attestations.

Les offres de services

avec documents usuels et photo, avec mention "apprentissage d'agent d'exploitation 2019" sont à adresser à

COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE,
M. Daniel Hanser, resp. des ressources humaines,
La Chaîne 2, 2515 Prêles,

jusqu'au **31 janvier 2019**.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse ou au no de tél. 032 315 70 70

Des documents supplémentaires et, notamment, le formulaire de candidature à remettre impérativement, peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.leplateaudediesse.ch

Pour en faciliter la lecture, les termes contenus dans le présent document s'entendent indistinctement au féminin et au masculin.



Avis de construction

Requérant : M. Didier Lecomte, La Croix 5, 2517 Diesse

Auteur du projet : M. Norbert Oeschli, La Neuveville

Propriétaire foncier : M. Didier Lecomte, Diesse

Projet : Création d'une salle de bain et fermeture partielle du hangar existant, parcelle no 2262, La Croix 5, village de Diesse

Zone : Agricole

Dérogation : Pas nécessaire, conforme aux art. 24 ss LAT

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB, soit du 19 décembre 2018 au 18 janvier 2019. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 19 décembre 2018
Secrétariat communal

Avis de construction

Requérante : IC-IMMOconcept GmbH, Pflanzersfeldstrasse 40, 5445 Eggenwil.

Auteur du projet : RWB Berne SA, Sous Banbois 2, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelles nos 2000 et 2082, aux lieux-dits : «Chemin des Saigneules / Sur les Morsels», Prêles, commune de Plateau de Diesse.

Projet : viabilisation d'une zone d'habitation comprenant une route de desserte, des collecteurs d'évacuation des eaux mélangées et des eaux claires, l'alimentation en eau potable, l'éclairage public et les conduites des services.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H1.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Plateau de Diesse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 21 décembre 2018.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du:

10 décembre 2018 au 7 janvier 2019

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : info@leplateaudediesse.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

Administration communale

Formulaire de relevé d'eau, état au 31.12.2018

Nom Prénom :

.....

Rue :

.....

Localité :

No compteur :

Etatm3

Formulaire de relevé d'électricité, état au 31.12.2018

Nom Prénom :

.....

Rue :

.....

Localité : **2516 Lamboing**

No compteur :

Etat HTkWh

BT.....kWh

 pour le service électrique de Lamboing (SEL). Vous avez dès maintenant la possibilité d'accéder depuis notre site internet: <http://www.leplateau-dediesse.ch> au « service client » en utilisant le bouton



Vous pourrez y signaler :

- Votre emménagement, déménagement
- Le relevé de votre compteur
- D'autres annonces relatives à votre consommation d'électricité, etc.



DROIT DE CITÉ SUITE À UNE FUSION DE COMMUNES

Dernier délai pour les demandes : 31 décembre 2018

En cas de fusion, les citoyens des communes municipales ou mixtes acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune. Leur nouveau droit de cité est automatiquement inscrit au registre de l'état civil.

Avec la nouvelle législation entrée en vigueur, les citoyens peuvent cependant, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la fusion, demander à l'office d'état civil de l'arrondissement concerné d'inscrire le nom de leur ancienne commune entre parenthèse, à côté du nom de la commune fusionnée (exemple : Plateau de Diesse BE (Lamboing)).

En vertu de l'article 31 LDC, les personnes titulaires du droit de cité d'une commune fusionnée entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31

décembre 2017 peuvent également faire usage de cette possibilité dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Passé ce délai, cette demande ne sera plus possible.

Les personnes intéressées, peuvent remplir le formulaire en ligne sur notre site internet (http://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/ets-civils_bernois) et l'envoyer directement à l'office d'état civil de Courtelary. La demande peut être individuelle ou pour toute la famille. Un émolument unique de CHF. 75.00 est facturé pour chaque demande, qu'elle soit individuelle ou pour toute la famille.

TIR PRIVÉ D'UN FEU D'ARTIFICE LE 31.12.2018

Nous informons la population, qu'en fin de soirée du 31.12.2018, aura lieu à Prêles un tir de feu d'artifices privé.

L'administration communale

Commission Animation de Plateau de Diesse PROGRAMME 2019

Spectacle pour enfants	En stand by Recherche de membres pour l'organisation de la manifestation
Foire de Lamboing	Samedi 15 mars 2019 Village + Salle Cheval-Blanc Lamboing
Chasse aux œufs	Lundi 22 avril 2019 Centre du village à Prêles
Fête du printemps	Dimanche 5 mai 2019 Halle polyvalente à Prêles
Ateliers Taille d'arbres ou Tressage de clôture en saule	Février ou Mars 2019
Vide-grenier	Dimanche 6 octobre 2019 Cantine La Côte à Lamboing
Foire de Diesse	Lundi 28 octobre 2019 Salle du Battoir à Diesse
Fête de la St-Nicolas	Vendredi 6 décembre 2019 Au Stand de tir de Prêles, 17h00
	Vendredi 6 décembre 2019 Place du village à Diesse, 18h00
	Vendredi 6 décembre 2019 Place du village à Lamboing, 18h00
Vente de sapins de Noël	Samedi 14 décembre 2019 Place du village à Prêles, 10h00
	Samedi 14 décembre 2019 Place du village à Lamboing, 10h00
	Samedi 14 décembre 2019 Place du village à Diesse, 10h00

MEURTRES ET MYSTÈRES

Afin de bien démarrer la nouvelle année, le groupe animation de Lamboing (GAL) vous convie à une soirée "Petit Nouvel-An" gastronomique, pleine de suspense et de bonne humeur.

3 comédiens vous emmèneront dans une intrigue abracadabrante « L'Hôtel des Malentendus ». Alors, prenez vos agendas et réservez le samedi 12 janvier 2019, Salle du Battoir à Diesse.

Prix par personne :
Apéro – Spectacle – Repas Fr. 70.00

Réservation f.p.joliquin@bluewin.ch
ou 079 435 00 67 - Nombre de places limitées
Délai d'inscription jusqu'au 08 janvier 2019



La Chasseralienne est une course nocturne de ski-alpinisme et de raquettes à neige organisée sur le parcours Nods-Hôtel de Chasseral qui a vu le jour en 2013.

Sa prochaine édition se déroulera le **25 janvier 2019** avec un renvoi possible au 8 février en cas de conditions impraticables.

Notre manifestation s'adresse aux sportifs amateurs ou professionnels de la région ainsi qu'aux athlètes de toute la Suisse, voire de la France voisine. Environ 280 coureurs y participent chaque année.

Par ce message, nous nous permettons de solliciter votre aide. Nous recherchons activement une personne bénévole qui pourrait se proposer pour la tâche de **"speaker"**

Pour plus de détails, la personne intéressée par ce poste est priée de contacter le Président de la course, Monsieur Thierry Carnal, au 079 311 92 44 ou par mail à carnal.thierry@gmail.com.

Nous remercions d'avance très chaleureusement la personne qui se manifestera pour ce poste. Sans vous ni le précieux soutien de nombreux bénévoles, cette manifestation serait difficilement organisable.

Tout le comité vous envoie ses salutations sportives



Le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

tient à féliciter les personnes suivantes pour leur nomination ou leurs années de service au sein du corps des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse :

M. Boris Howald commandant au 1^{er} mai 2018

M. Daniel Krähenmann nouveau vice-commandant au 1^{er} janvier 2019

M. Thierry Sprunger ancien vice-commandant et 31 ans de service

M. Patrick Winkelmann 29 ans de service.

Avec tous nos remerciements !

CORDIALE BIENVENUE A CHACUN ET CHACUNE

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide de bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager

UN REPAS CHALEUREUX

Le mercredi 30 janvier 2019 de 12h à 15h à la Maison de Paroisse de Diesse

Participation Fr. 12.-

BONNES FETES ET BONNE ANNEE A TOUS !!!!

Inscription + transport par téléphone au 032 315 23 79 jusqu'au 25 janvier 2019

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Etablir sa déclaration directement sur Internet



En **remplissant** votre déclaration sur TaxMe online **avec BE-Login**, vous bénéficierez dès 2019 de **nouveaux services**, qui simplifient encore l'établissement et le dépôt de la déclaration en ligne.

- > **Inscription instantanée** en toute simplicité pour ceux et celles qui n'ont pas encore de compte BE-Login. Il vous suffit de vous munir de vos identifiants figurant sur la lettre annonçant la déclaration d'impôt ainsi que de votre numéro AVS.
- > **Vous pourrez déposer en ligne les justificatifs à fournir** pendant que vous remplissez votre déclaration.
- > Vous pourrez **valider et déposer votre déclaration d'impôt en ligne**. Plus besoin d'envoyer la déclaration de validation par courrier postal.

Ça vaut vraiment la peine d'établir sa déclaration d'impôt sur TaxMe online **avec BE-Login**.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.taxme.ch

Autres intérêts d'utiliser BE-Login:

- > **Etablir sa déclaration en ligne dès janvier.**
- > Avoir **accès** aux services en ligne n'importe quand et **de n'importe où**.
- > Pouvoir **consulter** à tout moment ses bordereaux, taxations, règlements, paiements anticipés, etc.
- > Déposer des **réclamations** en ligne.



Trop d'alcool?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits en gros soucis? **Téléphone n° 147**
SMS au 147 www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 00-3100-0
projuventute.ch

Je me sens mal!
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits en gros soucis? **Téléphone n° 147**
SMS au 147 www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 00-3100-0
projuventute.ch

Souhaites-tu parler?
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!

Petits en gros soucis? **Téléphone n° 147**
SMS au 147 www.147.ch

PRO JUVEN TUTE
CONSEILS + AIDE 147

Compte pour les dons 00-3100-0
projuventute.ch

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 21 décembre

15h, célébration œcuménique de Noël au home Mon Repos

Dimanche 23 décembre, 4e Avent

17h culte paroles et musique, Solveig Perret et John Ebbutt, Ruth et Christian Robert, orgue et trompette

Lundi 24 décembre

Veillée de Noël à 22h45 à la Blanche-Eglise, sainte-Cène La plume des anges... Marrons et vin chaud à l'issue du culte, en plein air. Cordiale bienvenue à tous pour cette veillée étoilée toute à la joie de chanter !

Mardi 25 décembre

10h Culte de fête du jour de Noël, avec sainte-Cène.

Jeunesse et vieillesse. Clarinette et orgue

Dimanche 30 décembre

10h, culte régional à l'église de Nods

Dimanche 6 janvier 2019, Epiphanie

10h, culte à la Blanche-Eglise, sainte-Cène

Comme la fève cachée !

A tous nous souhaitons des jours de fête paisibles et légers, illuminés de la présence de l'Emmanuel, et une bonne entrée dans la nouvelle année !

La Blanche-Eglise reste fermée jusqu'à mi-janvier

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Montag, 24. Dezember

22.15 Uhr, Kirche Ligerz: Christnachtfeier. Mit Karin Schneider (Musik), Pfrn. Brigitte Affolter. Anschliessend Glühwein auf der Kirchenterrasse.

Dienstag, 25. Dezember

10.15 Uhr, Kirche Twann: Weihnachtsgottesdienst mit Abendmahl. «Vo obe ache oder vo unger ueche? Wiehnachte mit em Hebräerbrief uf em Tisch u der Wiehnachtsgschicht im Härz». Mit Karin Schneider (Musik), Anu Gfeller und Jeanne Lüthi (Kelchhalterinnen), Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi. Anschliessend Glühwein auf der Kirchenterrasse.

Montag, 31. Dezember

17.15 Uhr, Kirche Twann: Gottesdienst zum Jahreswechsel. «Alles hat seine Zeit ...». Mit Miriam Vaucher (Musik), Pfrn. Brigitte Affolter und Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi. Anschliessend Anstossen.

Sonntag, 6. Januar

10.15 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst am Sonntag Epiphanias. Mit Karin Schneider (Musik), cand. theol. Sina von Aesch.

Pikettdienst

17. bis 30. Dezember: Pfrn. Brigitte Affolter (Tél. 079 439 50 98).

31. Dezember bis 6. Januar: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99).

7. bis 13. Januar: Pfrn. Brigitte Affolter (079 439 50 98).

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über : www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredis 21 & 28 décembre

9h La Parole autour d'un café à la salle du conseil de la paroisse (Mornets 15). Bienvenue à toutes et tous

Dimanche 23 décembre

10h Messe à l'église paroissiale suivie des confessions.

4^{ème} Dimanche de l'Avent.

Lundi 24 décembre

17h Messe de Noël à l'église paroissiale

Animation par les enfants de la catéchèse

Minuit : Messe de minuit à Bienne (Christ-Roi)

Mardi 25 décembre

10h Messe de Noël de l'Unité pastorale à Bienne (Sainte-Marie)

Dimanche 30 décembre

10h Messe à l'église paroissiale

Dimanche 6 janvier 2019

10h Messe de l'Epiphanie à l'église paroissiale

Dimanche 13 janvier

10h Messe à l'église paroissiale.

Baptême du Seigneur

Mardi 15 janvier

10h30 Messe à Mon Repos

Œuvres de Maggy

Des articles confectionnés dans les ateliers de l'association de Maggy sont en vente à l'entrée de l'église. Merci d'avance de votre soutien.

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 23 décembre

Culte pour toute la région Lac-en-ciel, 17h, Blanche Eglise de La Neuveville

Culte de la nuit de Noël

Lundi 24 décembre, Diesse, 23h avec la magnifique voix de la chanteuse professionnelle Sylvie Perroud, accompagné au piano par par Alexia Roth.

Culte de Noël

Mardi 25 décembre, 10h, Nods,

Dimanche 30 décembre

Culte, 10h, Nods

Dimanche 6 janvier

Culte de l'Epiphanie, 10h00, Diesse

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredi 21 décembre

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 23 décembre

17h, culte à La Neuveville, Célébration commune de l'Avent Diesse-Nods- La Neuveville

Lundi 24 décembre

22h30, culte à Nods, veillée de Noël

Mardi 25 décembre

10h, culte à Nods, culte de Noël, cène

Dimanche 30 décembre

10h, culte à Nods, culte de musique et textes. Gospel Women for God

Contacts

Pasteure : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 23 décembre

Culte avec le pasteur Didier Suter à la maison de paroisse de La Neuveville, St-Cène

Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harnos

Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harnos

Garderie

Dimanches 30 décembre, 6 janvier

10h Culte en commun au temple réformé du Landeron

Culte de l'enfance: 5^{ème} à 8^{ème} Harnos

Explorateurs: 1^{ère} à 4^{ème} Harnos

Garderie

Mardi 2 janvier

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredis 26 décembre, 2 & 9 janvier

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedis 22, 29 décembre, 5 janvier

9h30 Partage de la Parole

10h30 Culte

Mercredi 9 janvier 2019

19h 30 réunion de prières

20h Etude de l'Apocalypse

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19

Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.

Tél. 032 752 10 77

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctabus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale, réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch

Tél. 032 494 53 43

Agenda / Musées

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril au 28 octobre 2018.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermé. Visites guidées et locations de salles sur demande.

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) cabinetdurgencesbienne.ch

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

A l'église de Nods

Dimanche 30 décembre à 10h

Culte texte et musique avec le groupe de gospel Women for God

Apéritif après le culte